Rapport annuel sur l'activité de la Commission de la Bourse fédérale pour voyages d'études d'histoire naturelle

Autor(en): **Hochreutiner, B.-P.-G.**

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali**

Band (Jahr): **122 (1942)**

PDF erstellt am: **27.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

rier über nadelbewohnende Hypodermataceen, befinden sich im Druck. Da sie erst 1942 im Buchhandel erscheinen, soll im nächsten Jahresbericht eingehender über sie referiert werden.

Der Präsident der Kryptogamen-Kommission :
Prof. Dr. *E. Gäumann.*

10. Rapport annuel sur l'activité de la Commission de la Bourse fédérale pour voyages d'études d'histoire naturelle

Règlement voir « Actes » Aarau 1925, I., p. 134

Dès le début de l'année 1941, une circulaire, en allemand et en français, annonçant la mise au concours de la Bourse, a été envoyée à tous les membres de la Société helvétique, encartée dans le volume des « Actes ». Elle fut envoyée également aux sociétés affiliées à la Société helvétique, en particulier aux membres de la Société botanique et de la Société zoologique suisses non affiliés à la S.H.S.N., aux membres de la Société des maîtres d'histoire naturelle suisse et aux chancelleries des universités suisses. Elle fut aussi remise à l'Agence télégraphique suisse et à celle de la « Mittelpresse » pour être communiquée aux journaux. Elle fut encore envoyée spécialement au « Bundesblatt ».

Cette très large publicité a eu pour conséquence que, malgré les difficultés causées par la guerre, sept candidatures se sont manifestées.

Le programme, le curriculum vitæ et les documents remis par les candidats ont été communiqués au mois de juillet à tous les membres de la Commission. Ces derniers se sont réunis le 7 septembre, à 14.30 heures, à Bâle, chez le Prof. Handschin (Missionstrasse 9), à l'occasion de la session de la S.H.S.N. Tous les membres étaient présents, sauf le Prof. Ursprung, excusé, et le Prof. Däniker, mobilisé.

A l'unanimité des membres présents,[1] la Commission a décidé d'attribuer la bourse de fr. 8000.— à M. de Beaumont, de Lausanne, lequel, associé au Prof. Matthey, de cette même ville, projette de faire un voyage d'études zoologiques dans la région méditerranéenne orientale, essentiellement en Turquie et en Palestine.

Cette décision, naturellement, a été prise, sous réserve qu'un tel voyage soit possible malgré les conditions difficiles créées par la guerre.

Le Président a été chargé de s'entendre, en temps et lieu, avec les intéressés qui devront demander aux divers gouvernements les autorisations nécessaires pour une exploration au printemps ou en été 1942.

Dans notre dernier rapport, nous avons dit que la Commission avait ratifié par écrit la nomination des nouveaux membres. Mentionnons que la Société helvétique a ratifié à son tour ces nominations, en 1941.

Le président : *B.-P.-G. Hochreutiner.*

---

[1] Ultérieurement, MM. Ursprung et Däniker ont appuyé par écrit cette décision.